



## AVIS DE COURSE

### NATIONAL ESPOIR EUROPE

# CENTRE NAUTIQUE BISCARROSSE OLYMPIQUE SITE LATECOERE – 16 au 18 AOUT 2020 GRADE 4

La mention [DP] dans une règle de l'avis de course signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

#### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV),
- 1.2 Les règlements fédéraux,
- 1.3 Les règles de classe
- 1.4 Le règlement sportif et ses annexes de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine.

#### 2. PUBLICITE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

#### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

Cette épreuve est ouverte aux coureurs de maximum 19 ans dans l'année civile.

La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe EUROPE en règle avec l'Association AFE, ces bateaux peuvent être prêtés par des membres de l'AFE pour cet évènement. Si les bateaux de prêt étaient insuffisants, un changement de bateaux et de coureurs serait effectué entre chaque course.

Chaque coureur indiquera sur le formulaire d'inscription en ligne s'il dispose d'un bateau.

Si le coureur dispose d'un bateau, il indiquera aussi sur le formulaire s'il accepte ou non de prêter son bateau dans le cas de course en flotte de bateaux partagés sous condition de versement d'une caution de 200€.

Les coureurs admissibles doivent se préinscrire en ligne sur le site <https://www.cnbo.fr/> ; ils doivent indiquer aussi s'ils souhaitent participer au repas (s'il est possible de l'organiser) ainsi que le nombre d'accompagnants.

Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant



de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs, le certificat de jauge ou de conformité du bateau et l'autorisation de port de publicité.

Possibilité de prêts de bateaux après versement d'une caution de 200€ : contacter Aline Vielle au 06 82 20 71 16 ou [vielle2@wanadoo.fr](mailto:vielle2@wanadoo.fr).

Site de l'évènement : [www.nationalespoirs.europeclass.fr](http://www.nationalespoirs.europeclass.fr)

#### **4. DROITS A PAYER**

Les droits à payer sont de 30,00 €.

Si la situation sanitaire le permet, un repas sera organisé. Une participation de 20.00 € pour le repas sera demandée (10,00 € pour les enfants de moins de 10 ans)

Les droits à payer ainsi que la participation au repas s'il a lieu seront à régler lors de la confirmation des inscriptions en espèce et par chèque uniquement.

#### **5. PROGRAMME DES COURSES**

5.1 Confirmation des inscriptions :

- Samedi 15 août 2020 de 15h00 à 18h00
- Dimanche 16 août 2020 de 8h30 à 11h00

5.2 Horaires de course pour toutes les séries :

- Dimanche 16 août 2020 : premier signal d'avertissement à 14h00. Courses à suivre suivi d'un apéritif de bienvenu.
- Lundi 17 août 2020 : premier signal d'avertissement à 14h00. Courses à suivre. Repas des coureurs (s'il est possible de l'organiser).
- Mardi 18 août 2020 : premier signal d'avertissement à 11h00. Courses à suivre suivi de la remise des prix.

5.3 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00 le 18 août 2020

#### **6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale.

#### **7. LES PARCOURS**

7.1 Les parcours seront de type technique.

7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.



## **8. CLASSEMENT**

9.1 **1** course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 Courses retirées :

(a) Si moins de **4** courses ont été validées, le score d'un bateau dans sa série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Si **4** courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

(c) Si **8** courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

## **9. COMMUNICATION RADIO [DP]**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## **10. PRIX**

Des prix seront distribués comme suit :

- "Scratch" : 1er, 2ème, 3ème - 1ère féminine
- "Scratch moins de 17 ans" : 1er, 2ème, 3ème - 1ère féminine. Ce classement sera fait par extraction du classement général.
- "Nouvel espoir" : 1er, 2ème, 3<sup>ème</sup>. il sera réservé aux coureurs étant dans leur première année d'Europe (chaque coureur y sera classé qu'une seule fois). Ce classement sera fait par extraction du classement général.

## **11. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## **12. DISPOSITIONS PARTICULIERES COVID-19**

12.1 Chaque participant est parfaitement conscient :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires éditées par le ministère des sports,
- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,



## CENTRE NAUTIQUE BISCARROSSE OLYMPIQUE



- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,
- que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants. »

12.2 Un bateau qui a un cas suspect de Covid 19 dans son équipage doit immédiatement abandonner la course sous peine de disqualification sans instruction.

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez nous contacter à l'adresse mail [cnbiscarrosse@gmail.com](mailto:cnbiscarrosse@gmail.com) ou par téléphone au +33 558 781 051.

Vous pouvez aussi consulter le site du club : <https://www.cnbo.fr>

### PARTENAIRES DE 'EPREUVE



# WWW.CNBO.FR



## Annexe « zone des courses »

